

Avis de vacance interne + externe

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
Technicien informatique : projets d'études et développement

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux

AU PLUS TARD LE :
Mardi 11 avril 2017 inclus
DÉLAI DE RIGUEUR

Missions du poste :

Sous la responsabilité du Directeur des Systèmes d'Information, le technicien informatique : anime des projets informatiques en conformité avec les référentiels établis par et pour le maître d'ouvrage (service demandeur), intervient dans le développement et l'intégration d'une nouvelle application, de composants réutilisables ou dans la maintenance d'une application existante, organise le travail avec le groupe de projet, en contrôle la qualité, les performances, le coût et les délais, participe à l'activité du Pôle Applicatifs (maintenance progiciels, développement web, hotline...).

Mission du service ou de la direction :

Le Service Informatique de la Ville a pour mission de maintenir et de faire évoluer le système d'information de la Ville et du CCAS :

- l'entretien et la maintenance du parc informatique et des systèmes d'impressions,
- l'administration et l'évolution des réseaux Télécom de la Ville,
- l'accompagnement du personnel à l'utilisation de l'informatique et de la bureautique,
- le développement d'applications pour les besoins des services ,
- donner une orientation forte vers l'open source.

Le service informatique de la Ville est organisé en 3 pôles : Maintenance (3 agents), Systèmes & Réseaux (3 agents) et Applicatif (3 agents).

Activités et tâches du poste :

Développements applicatifs internes - (Mission principale du poste)

- Analyser les besoins du demandeur, de l'utilisateur et constituer le cahier des charges fonctionnel (spécifications, délais, coûts...),
- Élaborer et rédiger les spécifications techniques (cahier des charges technique) de l'application informatique,
- Réaliser un prototype de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres (configuration type...),
- Concevoir et développer les programmes et applications informatiques,
- Définir et réaliser les phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques (planification, validation...),

- Analyser les problèmes techniques, fonctionnels et proposer des correctifs, mises en conformité techniques...,

- Élaborer et rédiger les documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs, des services informatiques,
- Suivre et mettre à jour l'information technique, économique, réglementaire...,

Maintenance applicative - (Mission partagée dans le pôle)

- Contribuer à la maintenance des applications et à leur évolution, à la mise en œuvre des projets applicatifs, à la maintenance de l'architecture applicative (serveurs), et à son évolution, à la gestion des droits utilisateurs des applicatifs.

Maintenance des annuaires - (Mission partagée dans le pôle)

- Maintenir les annuaires (Ldap, messagerie...), les faire évoluer, synchroniser, faire évoluer l'architecture

Accompagnement des utilisateurs - (Mission partagée dans le pôle)

- Contribuer à l'assistance aux utilisateurs, aux formations informatiques internes

Participation à l'activité générale du service

- Participer aux réunions de service, aux formations internes régulières, en dispenser le cas échéant, à la Hotline (permanence téléphonique, résolution en ligne des problématiques de niveau 0), à l'astreinte informatique,
- Partager l'information au sein du pôle et au sein du service,
- Définir les besoins techniques pour les commandes et vérifier les devis.

Exigences requises :

Diplômes : DUT ou licence pro Gestion des systèmes d'information, MIAg, ou équivalent
Permis B

Conditions et contraintes d'exercice particulières :

Rythme de travail : horaires réguliers, avec une certaine souplesse en fonction de contraintes techniques exceptionnelles,
Participation à des astreintes,
Déplacements hors bâtiment d'affectation : locaux de la ville,
Permanence téléphonique (hotline) : ½ journée par semaine en moyenne.

Compétences :**Connaissances et savoir faire :****Bases de Données :**

- Connaître les BDD (MySQL, Oracle, Postgres),
- Savoir concevoir une architecture de données,
- Connaître les principes et méthodes des SGBD,
- Savoir proposer les choix techniques en matière de bases de données (SGBD, SGBDR, etc.) et les mettre en oeuvre,
- Savoir mettre en oeuvre des logiciels et progiciels de gestion des bases de données,
- Connaître les techniques d'administration et gestion des données,
- Connaître les technologies de traitement et de transport de l'information,
- Connaître les entrepôts de données, ETL (Talend), outils de sauvegarde, outils d'audit BDD.

Développement :

- Connaître les environnements de développement (Symfony) et d'exploitation (Linux principalement, Windows),
- Développements Web (Joomla, php, html...),
- Savoir élaborer des cahiers des charges techniques,
- Connaître les techniques d'installation et de maintenance d'outils et de systèmes (dans les domaines des systèmes d'exploitation, bases de données, Web, réseaux et télécoms, messagerie, partage de fichiers, éléments d'infrastructure...),
- Connaître les architectures et fonctionnalités du système d'information de la collectivité,
- Être sensibilisé à la méthode ITIL (information technology infrastructure library),
- Savoir élaborer et tenir des tableaux de bord d'activité,
- Être capable de mettre en place des procédures.

Connaissances générales :

- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales : les organisations, les missions, les métiers de la FPT,
- Être formé à la méthodologie de projets et l'avoir mis en pratique,
- Être sensibilisé aux techniques de communication,
- Savoir faire de la veille technologique,
- S'intéresser aux aspects juridiques liés à l'exploitation des données (CNIL, déontologie...),
- Savoir rechercher des informations techniques ciblées,
- Comprendre et lire l'anglais technique,
- Savoir identifier les différentes composantes d'un problème en vue de la recherche de solutions.

Savoir être

- Savoir travailler en équipe et partager les informations,
- Avoir un esprit de synthèse, un intérêt pour les modèles mathématiques et une aptitude à penser de manière structurée,
- Être méthodique, rigoureux et précis,
- Être autonome dans son travail et être capable de rendre compte et/ou d'alerter,
- Savoir gérer son temps, les priorités, les imprévus, savoir travailler si besoin dans l'urgence et avoir une grande disponibilité,
- Savoir réagir sur une situation ou un dossier et prendre les initiatives nécessaires dans le cadre établi,
- Savoir garder son calme et faire preuve de recul dans les situations complexes,
- Avoir le sens du service public, de la discrétion et de l'éthique professionnelle.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.

Les fonctionnaires du Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature, sous couvert de leur Chef de Service pour les candidats internes, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire
Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences :

Le Directeur Général des Services,

